

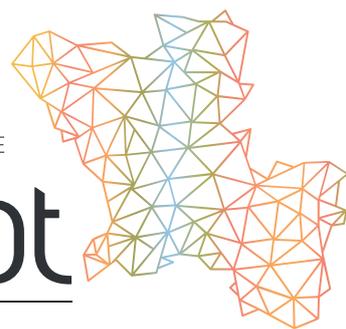


# Le Scot, un projet à construire

SCHÉMA  
DE COHÉRENCE  
TERRITORIALE

**scot**

SUD LOIRE



Des actions  
pour le territoire et les habitants

# Sommaire

Introduction	3
<b>La santé et le bien-être de la population</b>	<b>5</b>
Le bien-être et l'habitat	6
Le bien-être et la sédentarité	8
L'alimentation	10
Les pollutions et les risques	12
L'accès aux soins	14
<b>Le climat : un enjeu pour l'avenir</b>	<b>17</b>
L'eau potable et les eaux de surface	18
Intempéries et canicules	20
La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	22
Energie et construction	24
<b>Modes de Vie et Solidarités</b>	<b>27</b>
Le modèle économique	28
Des inégalités, notamment face au numérique	30
Une autre manière de consommer	32
Le tourisme	34

# Introduction

Dans le cadre de la révision du Scot Sud Loire, après la réalisation du diagnostic du territoire, et à l'entame de la phase d'élaboration du projet, ce présent document a pour ambition d'interpeller les élus du Scot Sud Loire sur la portée et les leviers d'action de ce document de planification. Les sujets abordés ne visent pas l'exhaustivité d'un « portrait de territoire » mais se veulent stimulants, pour construire un document visant une action publique avec « l'humain » au cœur de ses préoccupations.



## Ce n'est pas le premier Scot ... pourtant de grands changements

Le territoire Sud Loire est déjà en grande partie couvert par un Scot. Les communes et leurs Epci, qui ont rejoint le périmètre actuel du Scot, ont conduit et participé à une première procédure : le Scot Loire Centre.

Or ces démarches, que ce soit le Sud Loire ou Loire Centre, datent déjà dans leur conception. **Depuis, de grands changements ont été opérés :**

- **La taille du périmètre** qui est particulièrement vaste (2/3 du département de la Loire) et qui recouvre une grande diversité d'espaces, de territoires, de modes de vie...
- **La structure territoriale** qui a fortement évolué : la Région qui réunit aujourd'hui deux grandes Régions initiales, la création de deux Métropoles : Lyon et St Etienne, l'émergence d'un périmètre de référence et de réflexion : l'aire métropolitaine Lyon St Etienne (l'inter-Scot).
- **La Loi** qui a évolué, et cela se poursuit, dans un sens constant (loi ELAN, avec les ordonnances 2020 de rénovation des Scot, projet de Loi Climat et Résilience...)
- **De nouveaux documents cadres** comme le Sradet, qui s'appliquent dorénavant

- **Les impacts des événements récents** - crise sanitaire, intensité des changements climatiques et de leurs conséquences, ... - qui ont décuplé l'attention à certaines questions

Le Scot à créer doit répondre à des objectifs exigeants, déjà présents, mais qui deviennent **prégnants** aujourd'hui, comme la prise en compte des questions du climat et des énergies (sobriété, énergies renouvelables...), la gestion économe de l'espace... En d'autres termes, en quoi notre territoire est-il concerné par ces sujets ? Comment contribue-t-il à leur réalité et comment peut-il contribuer à leur évolution ?

Le présent document propose, à partir de **certains facteurs de changement**, d'identifier dans quelle mesure ils peuvent être **porteurs de développement** pour le territoire Sud Loire et ainsi participer **à son positionnement dans l'espace régional et métropolitain**. Ils sont aussi une manière de placer « l'humain » au cœur du projet de Scot.

- > La santé et le bien-être
- > Le changement climatique
- > Les solidarités et les modes de vie



# La Santé et le bien-être de la population

La santé devient une préoccupation majeure pour la population. Ainsi, on constate que la part du budget consacrée à la santé augmente constamment. Une note de l'OCDE de novembre 2019 indique que la croissance des dépenses de santé devrait dépasser la croissance du PIB à horizon 2030 dans la plupart des pays développés. Mais la santé dépasse largement la question des soins et des dépenses qui y sont consacrées. Pour les habitants, celle-ci revêt une dimension large, au sens de la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé : « un état de complet bien-être physique, mental et social » et « pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité ». Dès lors, il apparaît que de multiples facteurs, appelés déterminants, ont une action sur notre santé. Et les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme façonnent elles-mêmes ces déterminants.

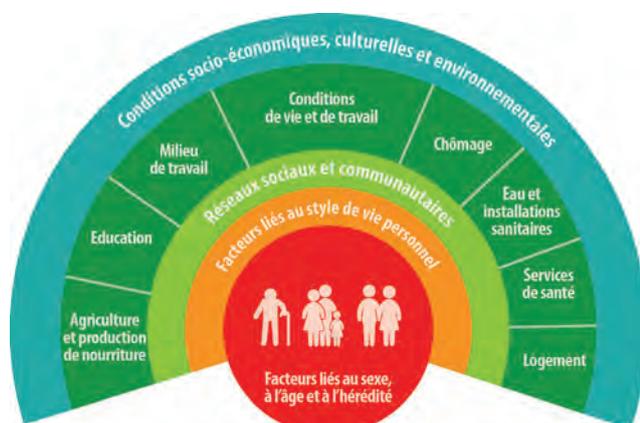


## Comment le Scot peut-il agir sur la santé ?

La démarche expérimentale portée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur un urbanisme favorable à la santé a permis d'identifier **des facteurs liés à l'urbanisme positifs ou négatifs pour la santé et le bien-être** des habitants du Scot Sud Loire.

Dans cette présente note, 5 facteurs sont questionnés :

1. L'habitat
2. La sédentarité
3. L'alimentation
4. Les pollutions et les risques
5. L'accès aux soins



## Le bien-être et l'habitat

Une personne passe en moyenne 60% de son temps dans son logement. Cette tendance appuie le fait qu'un habitat sain a un impact positif sur la vie des résidents. En revanche, en cas de mal logement causé par de vieilles structures et/ou de conditions sanitaires douteuses, la santé peut être lourdement impactée.

Ainsi, l'absence ou l'insuffisance de chauffage et d'isolation thermique a d'importantes répercussions négatives sur la santé mentale et physique\*. Une exposition au bruit couplée à une mauvaise isolation phonique impacte le sommeil, la tension artérielle, la réussite scolaire.

La question de l'habitat est donc essentielle dans la mise en œuvre de politiques de santé en France. Le parc de logement évolue lentement, la construction neuve ne représente qu'une faible part du parc de logement (moins de 1% du parc par an) ; aussi l'essentiel du parc de logements dans lequel réside la population est déjà présent sur le territoire.

### Enjeu :

- ▶ Avoir un habitat de qualité, dans le parc neuf et également dans le parc existant.

### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- Globalement, les logements sont spacieux, et on recense peu de suroccupation.
- On peut estimer à plus de la moitié des logements du Sud Loire ayant un espace extérieur, du fait de l'importance de la maison individuelle (47 %). Cet extérieur est de plus en plus recherché par les habitants.

### LES DIFFICULTÉS :

- 45% du parc de logements date d'avant 1970. Ce parc ancien est souvent de faible qualité, en termes énergétique, acoustique..., ne favorisant pas de bonnes conditions de logement.
- La vacance est forte : 10% sur le territoire du Sud Loire.



### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot peut dessiner un projet de territoire axé, dans un esprit de développement durable, sur la recherche d'habitat offrant un cadre de vie sain et agréable, notamment dans le parc existant.

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

- « Prioriser la réhabilitation et / ou le traitement du parc de logements existants dans les politiques publiques touchant à l'habitat »
- « Développer des formes d'habitat alternatives à la maison individuelle au milieu de sa parcelle »

\* « Quand le logement rend malade - L'impact de la précarité énergétique sur la santé », Bernard Ledésert, Dans Informations sociales 2014/4 (n° 184), pages 32 à 37

## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

Le territoire du Scot Sud Loire compte un peu plus de **300 000 logements** en 2016 :

- 86 % de résidences principales,
- 4% de résidences secondaires
- 10% de logements vacants.

### L'occupation des résidences principales :

- 47% des ménages résident dans une maison et 53% dans un appartement.
- **majoritairement des propriétaires** (à 57%, taux comparable à la moyenne nationale). Toutefois, l'occupation du parc présente de fortes différences selon les secteurs géographiques.

Secteurs Scot	Maison	Appartement
Central	32 %	68 %
Vallées urbaines	44 %	56 %
Plaine	77 %	23 %
Montagne	84 %	16 %
<b>Total Scot Sud Loire</b>	<b>47 %</b>	<b>53 %</b>

Secteurs Scot	Propriétaires	Locataires
Central	50 %	48 %
Vallées urbaines	54 %	45 %
Plaine	69 %	30 %
Montagne	76 %	22 %
<b>Total Scot Sud Loire</b>	<b>57 %</b>	<b>42 %</b>

### Le logement social :

- environ 15% du parc de logement. Les bailleurs font état d'un **besoin conséquent de démolitions** car une partie du parc de logement est aujourd'hui inadaptée et d'un besoin de rénovation du parc.

### Le marché du logement :

- un marché peu tendu.
- une vacance conséquente sur le territoire (10% pour 8% au niveau national).
- un prix de l'immobilier globalement peu élevé et donc accessible pour une partie de la population

sud-ligérienne : 1 000 € le m<sup>2</sup> pour un appartement et 170 000 € pour une maison avec toutefois de fortes disparités selon les secteurs géographiques.

- un marché limité pour la promotion immobilière

### La construction neuve :

- 1300 logements construits/an ces dernières années. La construction, ramenée au poids de population, est plus forte en plaine et en montagne et est fortement centrée sur l'habitat individuel.
- **Une forme d'habitat consommatrice d'espace.** Sur l'ensemble du Sud Loire, 1/3 des logements sont réalisés hors espace bâti mais environ 50% dans les secteurs de plaine et de montagne.

### L'habitat du futur, c'est quoi ?

Synthèse des travaux de chercheurs sur habitat 2050, pour faire face aux évolutions (cellule familiale plus instable, on vit plus chez nous, conditions économiques moins sûres, on vit plus vieux...)

- Des logements plus adaptés : confort, calme, sécurisés...

- Des logements plus petits mais évolutifs

- Un habitat plus collectif (colocation, lieux partagés) mais préservant l'intimité

- Des logements plus performants et moins consommateurs d'énergie



## Le bien-être et la sédentarité

Deux grands axes de politique de l'aménagement peuvent être mis en œuvre pour lutter contre la sédentarité des habitants du territoire :

- Au global, l'organisation du territoire peut être pensée de façon à permettre aux habitants de ne pas toujours se déplacer en voiture particulière (VP) (pour aller au travail, faire des achats, aller à l'école...).
- Au local, l'aménagement des espaces publics peut favoriser la pratique de la marche à pied (ou d'autres modes actifs) pour les déplacements quotidiens, la promenade dans la nature, le sport, etc.



### Enjeu :

- Lutter contre la sédentarité des habitants qui est considérée comme le 1<sup>er</sup> facteur non transmissible de mortalité dans la population française (maladies cardiovasculaires, diabète, cancer...).

### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- 42 % des habitants sont à moins de 10 min à pied de 7 équipements de proximité, ce qui potentiellement permettrait d'envisager la pratique de la marche à pied pour se rendre du domicile à ces équipements du quotidien (commerces, services...) pour tous ces habitants.
- Dès aujourd'hui, 26% des déplacements quotidiens des habitants se font à pied, ce qui indique des habitudes positives pour le développement de ces pratiques.
- Dans beaucoup de parties du territoire, y compris les plus urbaines, on constate une proximité avec les espaces naturels, qui sont souvent des lieux et/ou des destinations de promenade des habitants. Cette proximité induit une potentielle facilité d'accès à ces espaces, favorisant ainsi la pratique de modes actifs et/ou de sports de nature (marche à pied, vélo, footing, etc.).

### LES DIFFICULTÉS :

- A ce jour, peu d'espaces ont été aménagés pour les déplacements en modes actifs sécurisés. Ainsi, on constate que seulement 1,3% du linéaire de voirie du territoire est aménagé pour les cycles. De même, les espaces pour marcher sont souvent peu sécurisés et pas adaptés aux personnes à mobilité réduite.



- Malgré la proximité constatée entre l'habitat et les équipements du quotidien, on constate que 68 % des déplacements des habitants qui ne font que 1 à 3 km, sont effectués en voiture.



### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot peut dessiner un projet de territoire permettant aux habitants de pratiquer une activité physique quotidienne

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

- « Privilégier le développement des centres-villes et centres bourgs en favorisant l'implantation des équipements, commerces et services dans les centres bourgs et centres-villes, avec des distances à l'échelle du piéton. »
- « Dans la conception des espaces publics, développer les aménagements pour pratiquer et sécuriser les déplacements en modes actifs »

## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

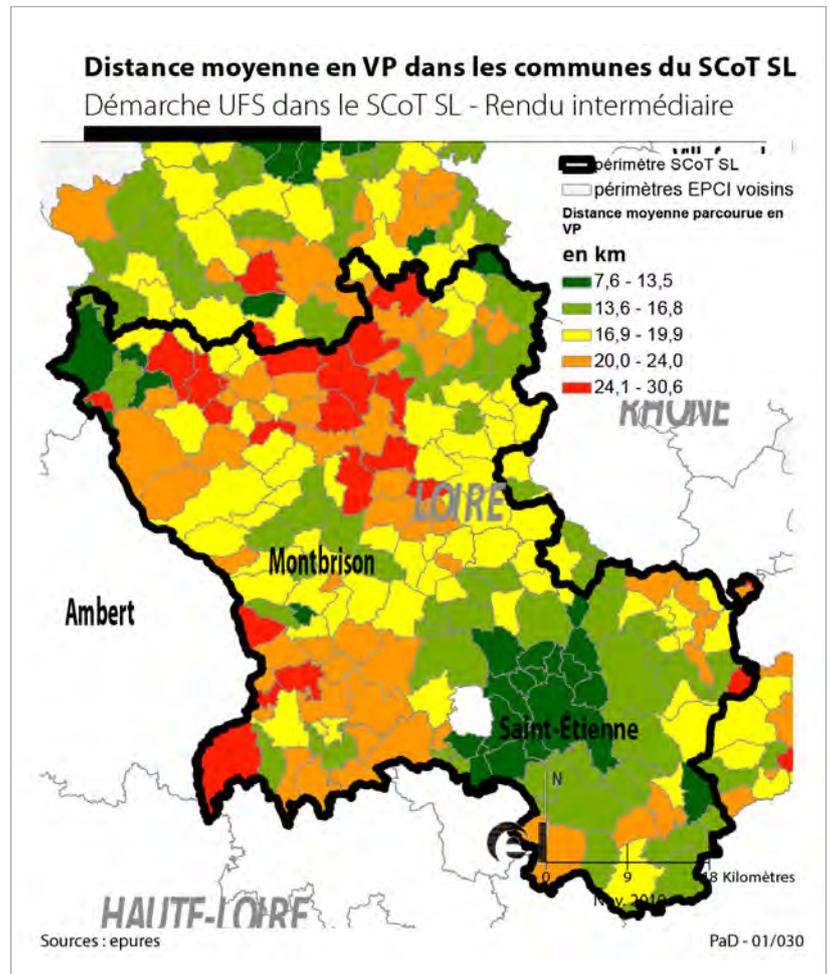
### De façon générale :

- 30 min de marche active par jour permettrait une réduction de 14% du risque de mortalité (outil HEAT de l'OMS)
- +10% d'espaces verts à moins d'1 km permettraient une réduction de 94 millions de dépenses de santé (rapport ASTERES, mai 2016).

### A l'échelle du Scot Sud Loire

Une organisation du territoire qui amène les habitants à beaucoup se déplacer en VP, notamment pour aller travailler :

- 80 à 89% des déplacements domicile-travail se font en VP
- Temps passé assis dans une VP pour aller au travail : en moyenne 62 minutes par jour
- 148 000 licenciés sportifs sur le territoire du Scot, soit 25% de la population (équivalent à la moyenne nationale)
- des équipements sportifs présents sur tout le territoire du Sud Loire (secteurs ruraux comme urbains)



## L'alimentation

Le lien entre l'alimentation et la santé humaine est incontesté : « ...le risque de développer de nombreuses maladies - cancer, maladies cardiovasculaires, obésité ou encore de diabète de type 2 - peut être réduit en suivant les recommandations nutritionnelles [...]\*. L'alimentation est un sujet complexe, qui se joue à différentes échelles, la qualité des aliments consommés par les habitants dépend de facteurs que ne maîtrise pas un Scot. Cependant, certains aspects de l'aménagement local peuvent être favorables à la production d'une alimentation variée et abordable pour les habitants. Cette approche de l'alimentation par l'aménagement de l'espace met en évidence l'interdépendance des territoires urbains et ruraux.



### Enjeu :

► Penser un aménagement du territoire permettant aux habitants de disposer d'une alimentation favorable à la santé. C'est-à-dire une alimentation variée et équilibrée, de bonne qualité nutritionnelle, privilégiant aliments biologiques et locaux.

### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- Différents facteurs concourent à tisser des liens étroits, et anciens, entre les villes et les campagnes. Cela se traduit, notamment, par la structuration des **circuits courts producteurs-consommateurs** qui sont déjà bien présents sur le territoire et qui concernent **23% des exploitations du territoire**.
- Le territoire présente une surface à vocation agricole importante, puisque l'activité agricole concerne 43% du territoire (surfaces déclarées à la PAC-politique agricole commune européenne).

### LES DIFFICULTÉS :

- L'accès à une alimentation de qualité peut être entravée par le niveau de vie d'une partie de la population : au sein du Sud Loire, 59 400 ménages (soit 24% des ménages fiscaux) vivent en-dessous du seuil de bas revenus\*\*.
- Ces 10 dernières années, le territoire est marqué par **une forte consommation foncière des espaces agricoles** au profit de l'urbanisation. Cette consommation équivaut à la disparition de 5 exploitations par an (5 fois la surface moyenne d'une exploitation ligérienne : 5x40ha).
- Dans une approche théorique des besoins alimentaires de la population du territoire, il apparaît **qu'il manque globalement 20 000 ha de surface agricole** localement pour répondre à ces besoins.

\* site INSERM- dossier nutrition et santé-2020

\*\* Le seuil de bas revenu correspond à la part de la population sous le seuil de 60% du revenu déclaré par unité de consommation médian calculé sur la France métropolitaine. Source(s) : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, année 2018.



### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot peut dessiner un projet de territoire permettant aux habitants de disposer d'une alimentation produite localement, variée et saine.

#### Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

- « Préserver les espaces agricoles de l'urbanisation, y compris ceux au plus proche des villes car support d'une agriculture nourricière »
- « Favoriser la vente directe des produits alimentaires de producteurs locaux, en aménageant dans les centres bourgs, les quartiers, des espaces pour les marchés forains »

## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

42 % des adultes et 23% des enfants consomment au moins cinq fruits et légumes par jour, avec toujours trop d'apports en acides gras saturés, en sucre et en sel, et des apports insuffisants en fibres\*.

**La production agricole dans le territoire du Scot Sud Loire :** la production de lait dans les monts, élevage caprins, ovins, porcins en développement et liés à la transformation, culture de céréales et fourrages dans la Plaine >> stratégique pour toutes les filières d'élevage locales ; un maraichage en fort développement.

**Calcul théorique de la capacité nourricière du territoire :** faire le lien entre un bassin de consommation et un bassin de production agricole. Cela conduit à questionner l'autonomie alimentaire du territoire, au regard de l'augmentation de la population et la diminution d'espaces agricoles.

> **Conclusions pour le territoire Sud Loire :** déficit général de foncier agricole ; productions de lait et de viande suffisantes ; productions de légumes, fruits, féculents, largement déficitaires.

### Consommation foncière :

Risque de consommation de ces espaces agricoles si l'on poursuit les choix de développement avec les documents d'urbanisme actuels :

- 1 753 ha concernés, essentiellement des prairies
  - 740 ha en zone U
  - 553 en zone AU indicée
  - 460 en zone AU stricte
- Surface équivalente à 42 exploitations (taille moyenne de 40 ha en 2010 dans la Loire)

Un risque théorique marqué dans les secteurs suivants :

- Sud plaine du Forez
  - Axe Feurs – Balbigny
  - Couronne stéphanoise
- > + Un risque de mitage global

\* étude Esteban menée à l'échelle nationale

## Résultats de l'enquête comportement d'achat de 2017 (CCI) :

- 50% des dépenses des ménages sont pour l'alimentaire et tendance à l'augmentation en volume +11%,
- 96% des dépenses alimentaires se font dans les commerces du territoire (en progression / 2010),
- En alimentaire, les commerces non sédentaires font partie des formats en progression (+0,8 point),
- Tendances : progression des produits locaux : 90% des ménages déclarent faire leurs achats auprès des producteurs dans l'année, dont 42% une fois par semaine en fruits et légumes



## Les pollutions et les risques

Le lien entre les pollutions (atmosphériques, sonores, des sols...), les risques (naturels ou liés à l'activité humaine) et la santé n'est plus à démontrer. Ainsi, en 2014, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) classait le bruit en deuxième place des causes environnementales nocives, derrière la pollution atmosphérique.

### Enjeu :

► Réduire les risques et les pollutions et en préserver la population. En même temps, donner de nouvelles fonctions et valeurs aux espaces concernés.

### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- Les collectivités du territoire Sud Loire bénéficient de partenariats techniques très spécialisés sur ces sujets comme Epورا, mais également d'une grande expérience de gestion de ces pollutions, ou risques, dans la conduite des projets d'urbanisme, d'aménagement ou de construction. Comme en témoigne la reconversion réussie de nombreux sites industriels dans tout le territoire.
- Ces dernières années, des documents de références indispensables pour identifier et gérer au mieux les risques ont été mis au point, comme les PPRNPI autour des principaux cours d'eau, et les PPRM pour la gestion des risques miniers.
- De nombreuses collectivités ont aménagé ces espaces combinant différentes contraintes notamment en rive de cours d'eau, via les contrats de rivière. Ces aménagements ont montré que ces lieux, pourtant contraints, représentaient un vrai potentiel de gisements d'espaces de « respiration », mais aussi de rafraîchissement en période de canicule, d'espaces verts, de promenade, pour les quartiers, les villages, les espaces ruraux, comme en témoigne les parcours le long des rives de la Loire.

### LES DIFFICULTÉS :

- Le territoire du Scot Sud Loire est très impacté par ces questions, tant par son histoire industrielle qui a entraîné la pollution d'anciens sites d'activités, que par sa géographie qui comporte un fleuve, et des cours d'eau aux crues pouvant être violentes,
- La géographie et l'organisation de l'urbanisation au plus près des sites d'activités et des axes de déplacements nécessaires au développement économique, ont conduit à une part conséquente de l'espace urbanisé traversé et contraint par des infrastructures. Ainsi, on compte plus de 90 000 habitants soumis à une pollution air/bruit, soit un habitant sur six.



© epuras



### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot peut dessiner un projet de territoire protégeant les habitants des pollutions.

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

- « Concevoir une urbanisation adaptée pour les sites au plus proche des sources de pollution »
- « Réduire les émissions de polluants atmosphériques, en incitant à des déplacements décarbonés, en réduisant les besoins en énergies carbonées pour les logements, le tertiaire »

## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

Dans le Scot Sud Loire, 1 habitant sur 6 est soumis à une pollution air/bruit. Cette pollution ne concerne pas que les vallées industrielles mais aussi le pourtour des infrastructures routières dans la Plaine ou les coteaux qui traversent des centres-villes.

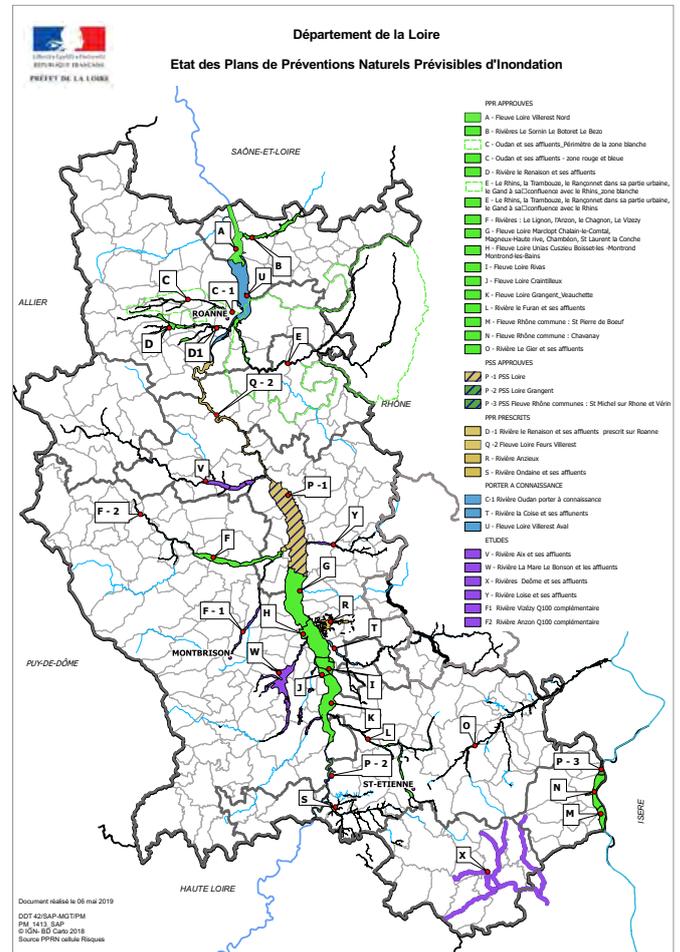
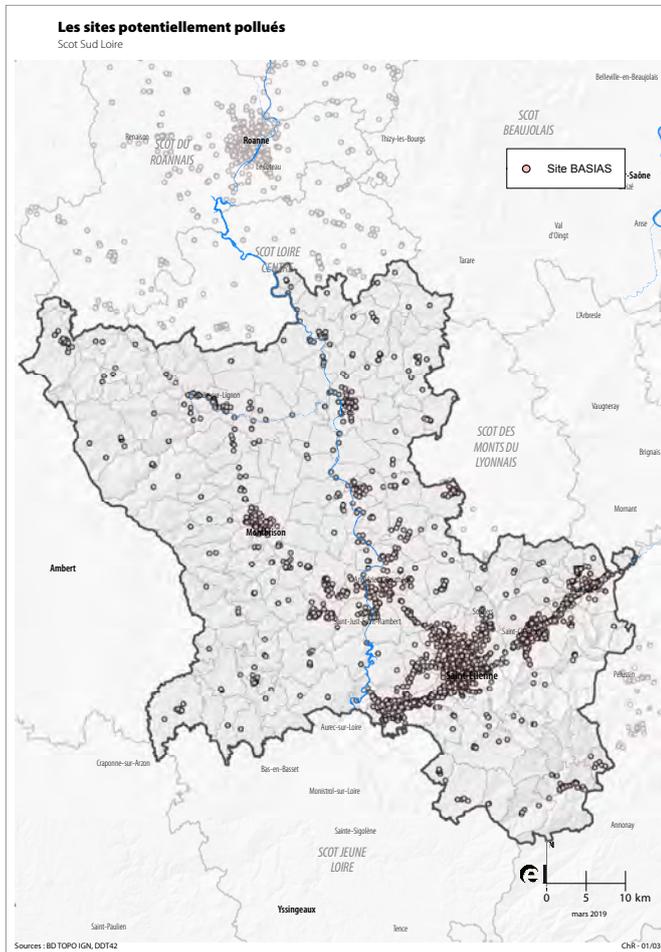
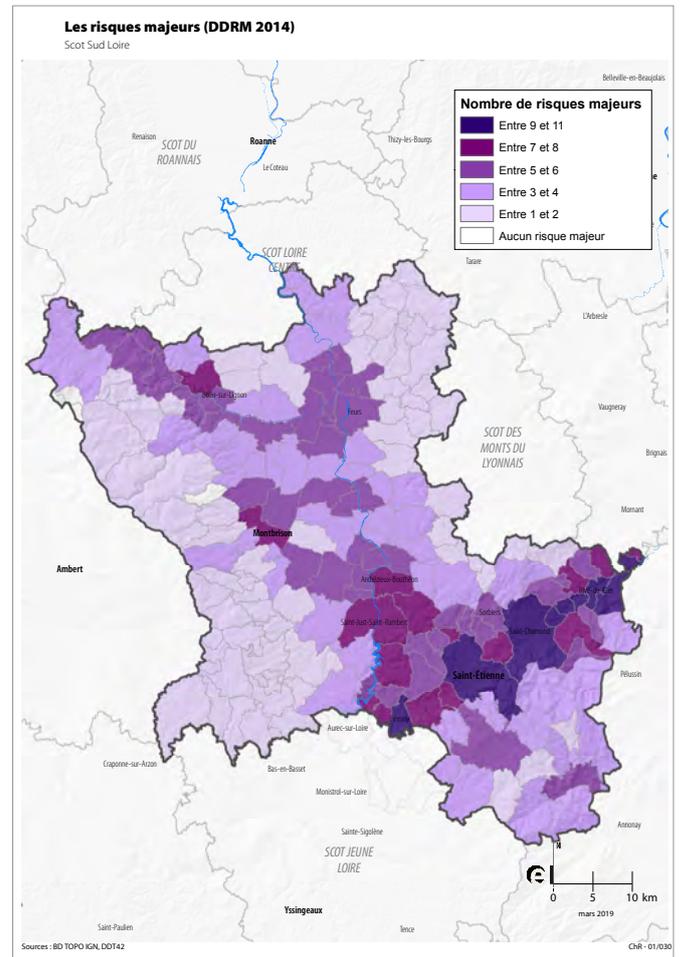
Un territoire concerné par de nombreux risques et le risque inondation prépondérant :

Un risque industriel concentré et plutôt faible : 9 établissements SEVESO :

- 1 seul au niveau seuil haut et 8 établissements seuil bas avec des plans de secours répartis sur tout le territoire.
- De nombreuses ICPE soumises à autorisation imbriquées dans le tissu urbain

Pollution des sols : héritage du passé industriel du territoire :

>> 152 sites pollués (BASOL) + 4 000 sites potentiellement pollués (BASIAS)



## L'accès aux soins

Le système de santé est un facteur favorable à la santé, même si finalement il n'est pas considéré comme le plus prépondérant (environ 20 à 25% des déterminants de la santé\*).

### Enjeu :

► Il est à la fois la qualité des soins, l'accessibilité aux soins et leur continuité (entre l'hôpital et la médecine de ville) ; les soins curatifs comme les soins préventifs sont concernés. Enfin, l'accès aux services sociaux et administratifs, pour les populations âgées ou en précarité conditionne souvent l'accès aux droits de santé.

### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- Le territoire est plutôt **bien doté en centres hospitaliers** qui sont présents sur le territoire : le principal est le CHU Nord dont le rayonnement est départemental et même au-delà. On compte également des hôpitaux importants pour le territoire comme ceux de Feurs et de Montbrison, et les hôpitaux locaux à Rive-de-Gier, Firminy, etc.
- Avec **97 médecins généralistes pour 100 000 habitants contre 93 à l'échelle régionale**, le territoire est globalement bien doté, notamment grâce à la présence en son sein d'une Faculté de Médecine, d'une école de masseurs-kinésithérapeutes, de plusieurs écoles d'infirmières...
- Pour contrebalancer un certain « désert médical », de nombreuses collectivités ont initié et porté des **projets de maisons de santé**. Celles-ci accueillent des médecins et praticiens de la santé afin d'offrir à la population des soins proches et donner des conditions de travail intéressantes pour les soignants.

### LES DIFFICULTÉS :

- Le vieillissement de la population particulièrement marqué dans les territoires ruraux les plus éloignés des équipements de santé (Haut Forez par exemple).
- Une pénurie actuelle ou annoncée du personnel de santé.

\* Par exemple, des recherches au Québec ont estimé que sur les 30 ans d'espérance de vie gagnés au siècle dernier, seulement huit années seraient attribuables à l'amélioration du système de santé (25 %), alors que l'amélioration des conditions de vie, de l'environnement et des habitudes de vie auraient permis d'ajouter 22 années (73 %).  
Ministère de la santé et des services sociaux (2005), Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, Produire la santé, 120 p.



### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot peut dessiner un projet de territoire permettant aux habitants de disposer d'un accès aux soins dans une réelle proximité.

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

- « Soutenir les structures de santé présentes sur le territoire, en veillant à leur accessibilité, et à préserver / prévoir leur capacité de développement »
- « Conforter la multipolarité support pour organiser une offre de soins au plus proche de la population »

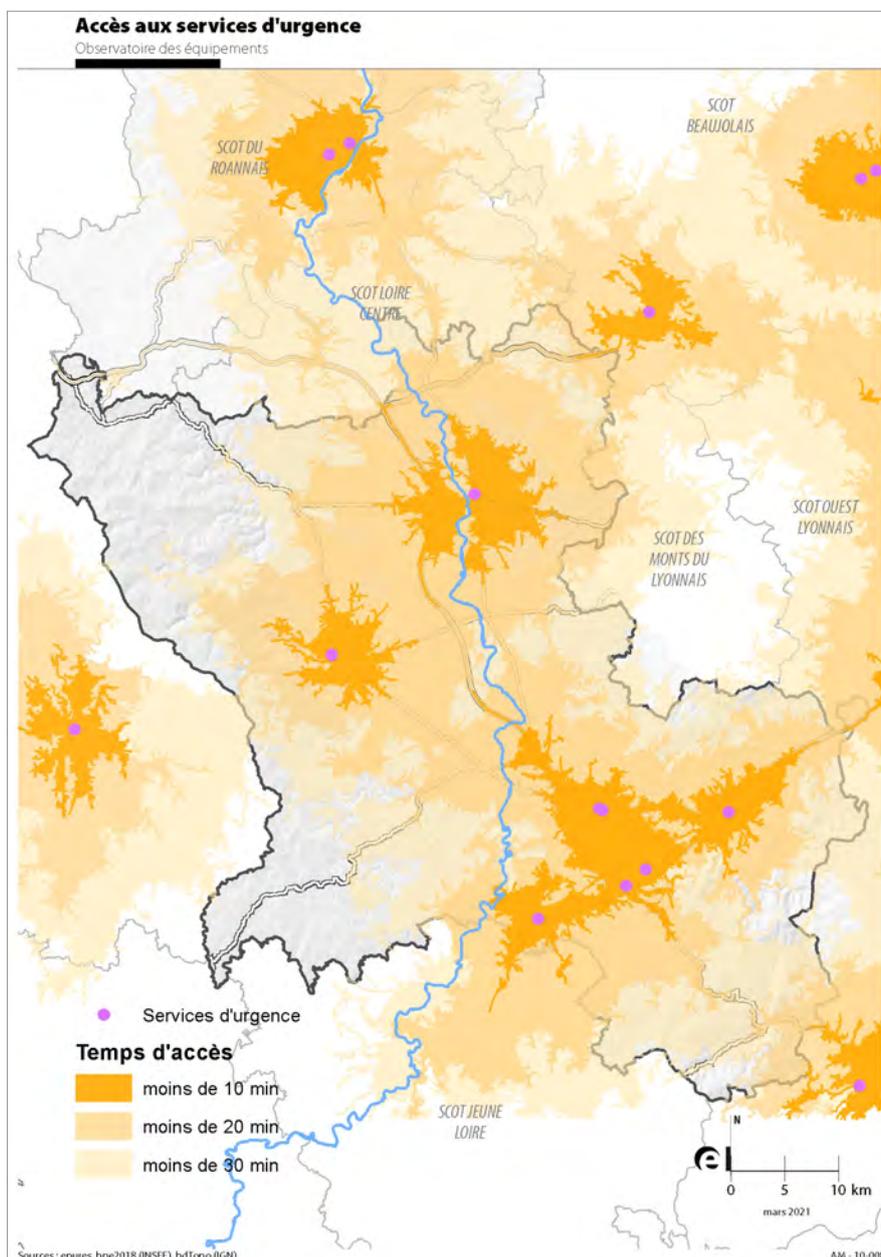
## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

La majorité des communes du Scot Sud Loire sont situées à moins de 20 minutes en voiture d'un service d'urgence. Les communes situées au sud et au nord de Loire Forez Agglomération ainsi que les communes des Monts du Pilat sont peu desservies (moins de médecins généralistes, près de 40 communes à plus de 30 min d'un service d'urgence).

- Un vieillissement des médecins sur tous les secteurs du Scot, notamment dans les secteurs urbains

(1 médecin sur 4 a plus de 60 ans dans les vallées, 1 médecin sur 5 en secteur central).

- Un manque de médecins généralistes et aucun médecin spécialiste en secteur montagne.
- Des généralistes, mais très peu de spécialistes dans la plaine de la Loire.
- Une meilleure couverture des secteurs urbains (secteur central et vallées), mais une préoccupation avec le vieillissement des généralistes et un manque ponctuel de certains spécialistes.





# Le climat : un enjeu pour l'avenir

Depuis 1988, la question du changement climatique est étudiée scientifiquement au niveau mondial par le GIEC sous la direction de l'ONU. Depuis 2013, tous les travaux convergent pour confirmer : le changement climatique est réel et les activités humaines en sont la cause principale.

La France, comme d'autres pays, s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique depuis 1997. Dans ce cadre, chaque territoire, chaque acteur public, dans les actions qu'il conduit, doit, à la hauteur de ses compétences, participer à la réalisation des objectifs nationaux.

Cette question interpelle aujourd'hui tous les acteurs. Les organisations professionnelles comme celles des agriculteurs, directement impactés par ces changements climatiques, s'organisent pour y faire face depuis déjà plusieurs années. Les jeunes sont spécialement sensibilisés à ces questions comme en témoigne le « Manifeste des étudiants pour un réveil écologique » une initiative lancée en 2018 par des étudiant·e·s des grandes écoles françaises, ou au niveau international la plainte de jeunes contre 5 pays, dont la France, pour inaction portant atteinte à la convention de l'ONU sur les droits des enfants.

## Comment le Scot peut-il agir sur le climat ?

Localement, la question du dérèglement climatique est un sujet transversal pour lequel il est difficile de juger des impacts sur le territoire Sud Loire, mais on peut déjà identifier de grandes tendances qui vont l'affecter. En tant que document organisant l'aménagement du territoire, son application touche des domaines qui sont autant de moyens d'agir, à son échelle, pour participer à la réalisation des objectifs nationaux et préserver à long terme les ressources et le cadre de vie des habitants.



Dans cette présente note, 4 aspects sont questionnés :

- 1- L'eau
- 2 -Les intempéries et canicules
- 3- La réduction des gaz à effet de serre - GES
- 4 - Energies et constructions

## L'eau potable et les eaux de surface

L'eau est une ressource indispensable à toute présence humaine. L'alimentation en eau potable est un enjeu primordial de santé publique. Des progrès considérables ont été réalisés depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, contribuant à l'amélioration de la santé publique. Les impacts prévus du changement climatique portent notamment sur les difficultés futures de disposer de ressources (diminution des débits des rivières et du volume des aquifères) et de qualité suffisante.



### Enjeu :

- Préserver la ressource en veillant à sa qualité et en gérant/ optimisant ses usages.

### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- Une ressource suffisante sur une grande partie du territoire, due à la présence des « montagnes » environnantes (le Pilat, les Monts du Forez) et du fleuve Loire qui apportent naturellement des réserves d'eau importantes.
- Une eau de qualité pour la consommation humaine, liée aux milieux naturels préservés que sont les Monts et le fleuve Loire, garants d'une ressource en eau potable de qualité, reconnue depuis des siècles comme en témoigne l'aqueduc romain du Gier amenant l'eau du Pilat à Lyon.

### LES DIFFICULTÉS :

- Quelques espaces à la ressource en eau fragile, comme l'a révélé l'étude adéquation besoin/ressource en eau du Scot Loire Centre.
- Une eau potable vulnérable car aérienne (barrages), bien que les collectivités protègent les terrains autour des barrages d'usages pouvant altérer la qualité des eaux stockées. Cette situation reste vulnérable à toute intervention extérieure accidentelle ou non.
- Une qualité des cours d'eau très variable car impactée par les usages et par le ruissellement. En effet, les usages exercés autour peuvent être source de pollution (y compris les pratiques agricoles) et les eaux de ruissellement (pluies) lessivent les espaces minéralisés des parties urbaines et apportent des polluants.



### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot doit répondre aux objectifs et exigences des SDAGE et du SAGE en matière de préservation et amélioration de la qualité des cours d'eau et de la gestion globale de la ressource en eau.

Le Scot peut dessiner un projet de territoire permettant aux habitants de disposer à long terme d'eau potable de qualité et en quantité suffisante.

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

- « Préserver la qualité des cours d'eau en limitant les risques de pollution en rive »
- « Favoriser et développer les sols perméables dans tous les espaces publics ou privés »

\* <https://www.encyclopedie-environnement.org/eau/eau-potable-enjeu-majeur-sante-publique/>

## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

### De façon générale :

- La France dispose de 2 600 m<sup>3</sup> par habitant d'eau douce renouvelable, avec de fortes disparités géographiques et saisonnières. Le prélèvement moyen est de 80,6 m<sup>3</sup> par habitant et par an (ou 221 litres par jour).
- Prévision d'une augmentation de la consommation de 1,5 % à 2 % par degré d'élévation de la température moyenne de la France sous l'effet du changement climatique.

### A l'échelle du Scot Sud Loire

Une gestion de l'eau potable morcelée : 20 syndicats interviennent pour l'alimentation en eau potable du Scot ; + 44 communes en régie, et des EPCI, une compétence obligatoire pour tous les EPCI, et avant le 01/01/2026 pour les communautés de communes.

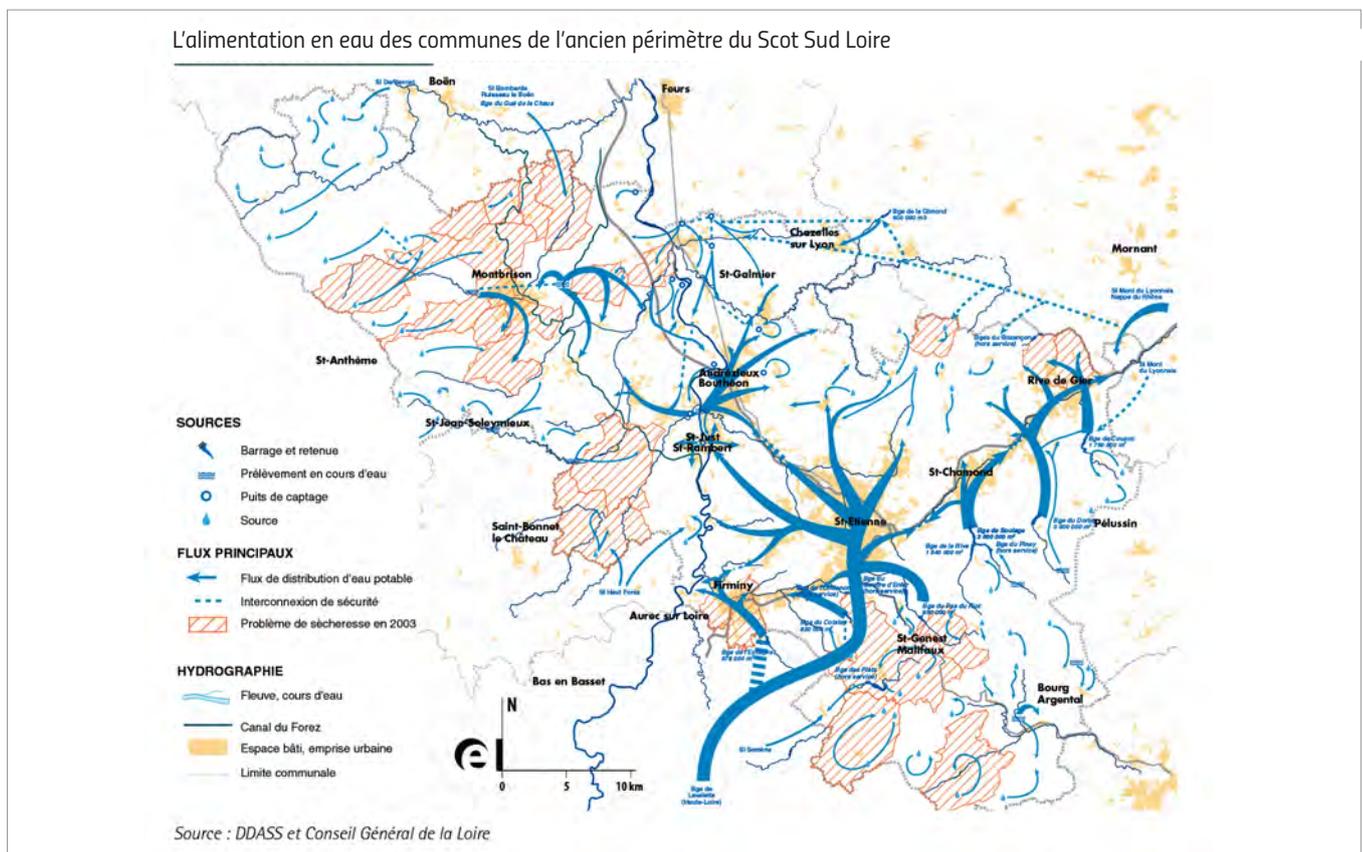
Une ressource sensible à protéger :

- Des barrages sensibles (eutrophisation, protections incomplètes, production électrique à Grangent).

- Un fleuve Loire impacté par Grangent (étiages sévères, encore des pollutions malgré les investissements sur les affluents)
- Furan / Gier / Ondaine : des rivières urbaines encore convalescentes (persistances des rejets non traités)
- La Coise, le Lignon, La Mare et le Bonson : des rivières sous pression (urbaines, agricoles, en plus des étiages sévères)
- La Dêôme et la Semène : des têtes de bassin versants préservées
- Le canal du Forez : une ressource indispensable pour la plaine du Forez (irrigation et AEP, mais limite en qualité sur quelques points).
- Des plans d'actions pour gérer et améliorer les cours d'eau (plan Fleuve Loire, contrats de rivière).

Les stations de traitement des eaux usées aux capacités et performances variables :

Près de dix STEU de grande capacité, de nombreuses petites stations anciennes, plusieurs STEU dysfonctionnantes, des réseaux parfois très anciens.



## Intempéries et canicules

Le dérèglement climatique se traduit par des périodes de sécheresse plus intenses et des intempéries de type « cévenol » ou « méditerranéen » provoquant des crues soudaines et localisées plus fréquentes. Ces phénomènes ont des répercussions sur la vie des habitants, comme les fortes chaleurs en été. L'aménagement du territoire a un impact sur ces changements, en les amplifiant si l'aménagement n'est pas adapté (exemple des îlots de chaleur urbains) ou à l'inverse en les réduisant s'ils sont pris en compte.

### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- Des études sont conduites sur le sujet au niveau local (plans climat air énergie, travaux sur le ruissellement, etc.) et sont prises en compte progressivement dans les documents d'urbanisme (PLU), révélant une véritable prise de conscience locale.

### LES DIFFICULTÉS :

- L'urbanisation a engendré une imperméabilisation des sols sur des bassins versants ; ce qui amplifie les phénomènes de crues.
- Les espaces urbains sont à dominante minérale : les espaces verts, nombreux à l'extérieur (parc du Pilat, monts du Forez, du lyonnais...) sont en revanche peu présents en milieu urbain. Cela a un impact sur les températures. On recense ainsi un écart de 5°C la nuit entre le centre de Saint-Etienne et les espaces extérieurs en période de canicule.



Dans un îlot de chaleur urbain, le thermomètre peut atteindre 5 à 15°C de plus que dans un milieu végétalisé

INSPQ, 2009



### Enjeu :

- ▶ Gérer ces épisodes « ponctuels » mais plus fréquents, aider la population à s'adapter à ces changements.



### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot peut dessiner un projet de territoire permettant une meilleure adaptation au changement climatique.

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

- « Préconiser la prise en compte des éléments naturels (vents dominants, ensoleillement...) dans les opérations d'aménagements ».
- « Réintroduire le végétal dans les milieux urbains (espaces publics) et préserver les espaces verts existants (trame verte) ».

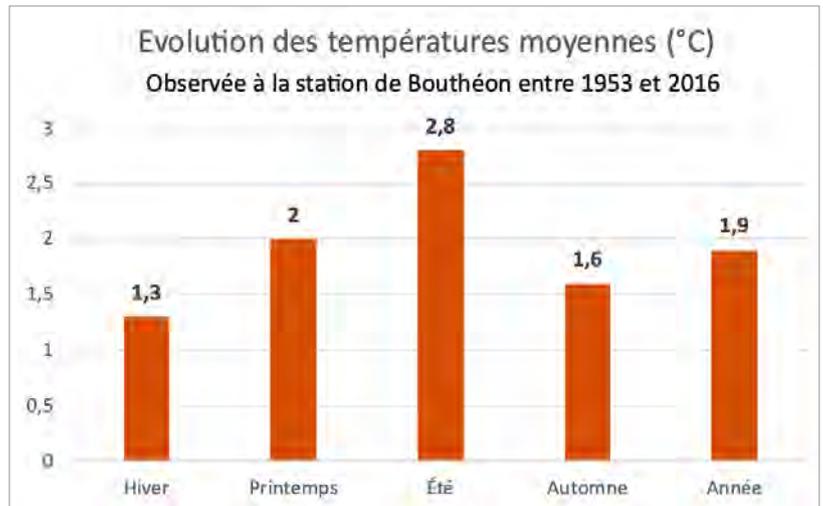
## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

Des températures plus élevées :

- une augmentation de +1,9°C entre 1953 et 2016, mesurée à la station de Bouthéon, avec des effets ressentis plus fortement en été

Projection 2050 :

- Augmentation des jours de fortes précipitations et concentration des phénomènes de pluie
- Augmentation de 2 à 4°C des T°C maximales (Gier, Plaine du Forez)
- Baisse du nombre de jours de gel (- 26 j)



### Sans les arbres...



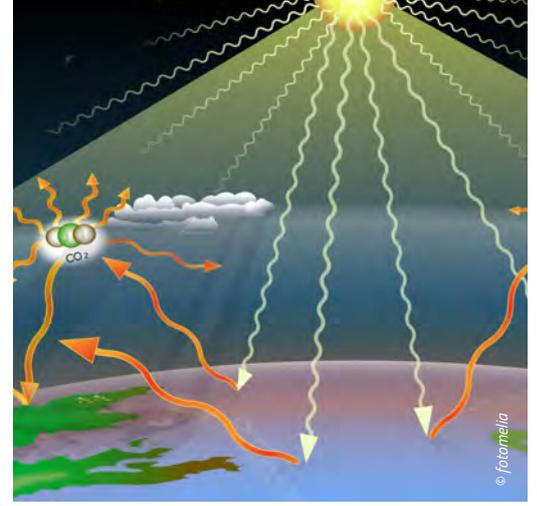
### Avec les arbres !



## La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

La baisse des GES est un des axes majeurs de la lutte contre le changement climatique. Pour cela, les efforts portent sur deux types d'action :

- La réduction de la consommation des énergies carbonées (ex : le pétrole) qui sont utilisées pour les déplacements motorisés et le confort dans les bâtiments
- Le développement de la production des énergies renouvelables afin d'engager le changement technologique pour produire de l'énergie décarbonée.



### Enjeu :

- Organiser/aménager le territoire pour favoriser une baisse de la consommation des énergies fossiles et, en parallèle, développer les énergies renouvelables.

### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- Des gisements d'énergies renouvelables existent sur le territoire : les déchets pouvant produire du gaz domestique, le solaire (un ensoleillement annuel supérieur à la moyenne nationale), l'éolien pouvant produire de l'électricité (des espaces propices ont déjà été identifiés dans des documents précédents).
- La présence sur le territoire d'espaces absorbant naturellement le carbone contribue ainsi à la réduction du bilan GES du territoire : les espaces agricoles et la trame verte sont autant de « puits de carbone ». De plus, les espaces agricoles contribuent à la production locale de produits alimentaires, et évitent de longs transports entre les lieux de production et les consommateurs, contribuant ainsi à réduire les émissions de GES.

### LES DIFFICULTÉS :

- Une structuration du territoire et une offre de transport TC peu adaptée à celle-ci, induisent de grands et nombreux déplacements quotidiens en VP dans tout le territoire.
- Les habitudes de déplacement des habitants sont très inféodées à la VP, puisque 68% des déplacements courts (de moins de 3km) sont motorisés.



### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

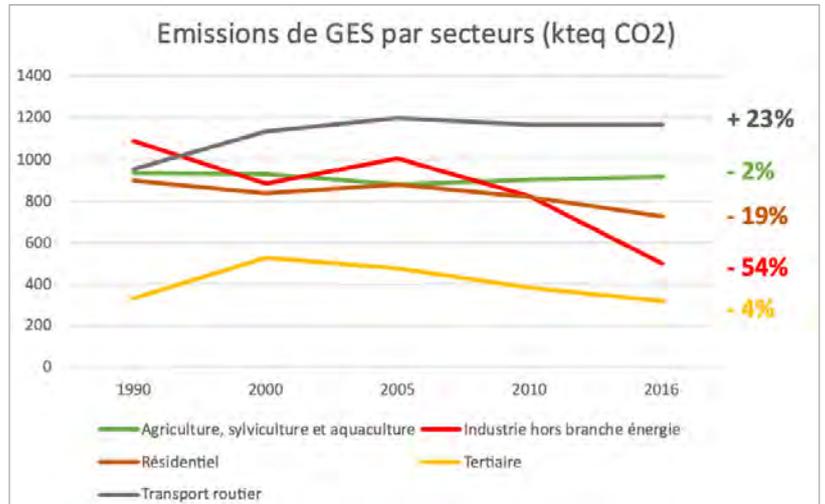
Le Scot doit répondre aux objectifs du SRADDET en matière de réduction de la production des GES.

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

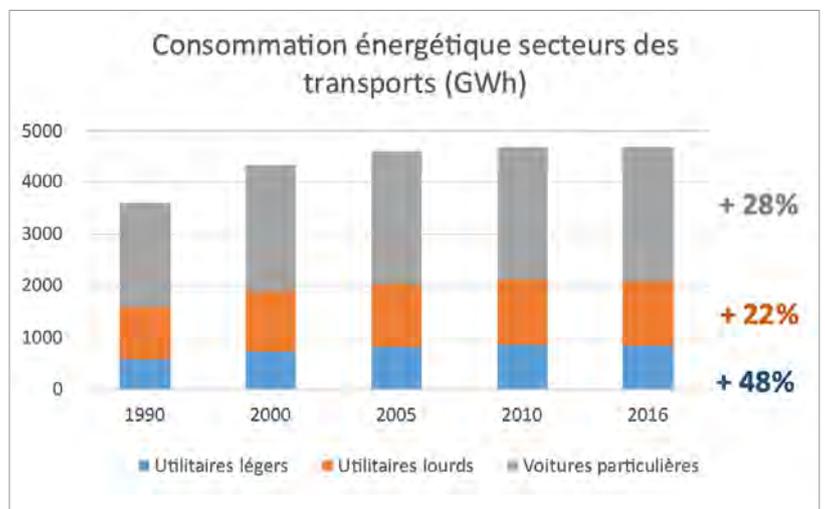
- « Construire une structure du territoire évitant l'éparpillement de l'habitat, de l'emploi, des services afin que les habitants ne soient pas constamment en VP pour chaque besoin »
- « Développer une stratégie de développement des énergies renouvelables en lien avec les caractéristiques du territoire ».

## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

Globalement, le territoire a réduit de 14% ses émissions de GES depuis 1990, grâce notamment à la baisse des émissions liées à l'industrie, et dans une moindre mesure au résidentiel.



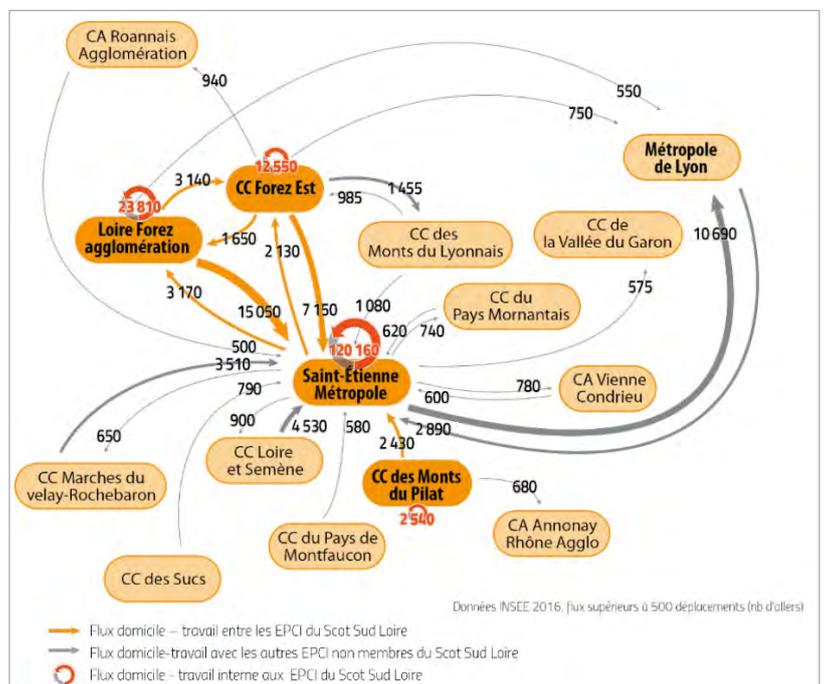
Une augmentation de la consommation énergétique dans le territoire du Scot pour les transports : +22% depuis 1990.



## Des déplacements quotidiens domicile/ travail.

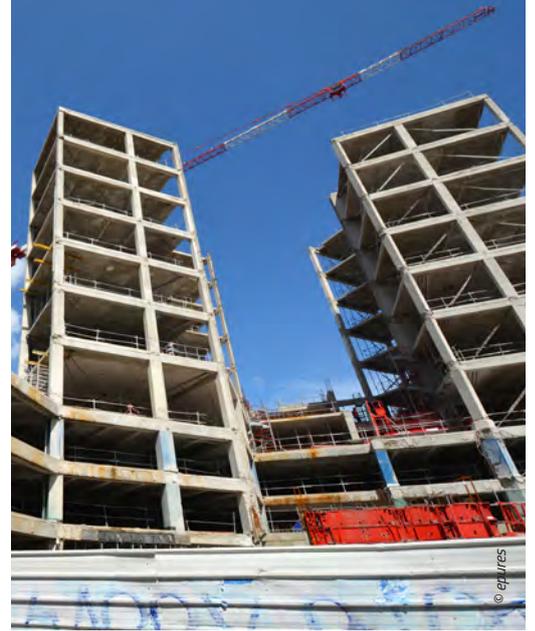
En 2016 :

- 80% des déplacements domicile/ travail se font en VP (quelle que soit la distance).
- 30% des actifs travaillent en dehors de leur EPCI et prennent à 90% la VP pour aller au travail.



## Energie et construction

Le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie : il représente 44 % de l'énergie totale consommée en France. Plusieurs facteurs rentrent en compte : la conception du bâtiment (dans sa forme, ses matériaux), la domotique (appareils utilisés), le comportement des personnes...



### Enjeu :

► Faire baisser les besoins en énergie dans les constructions d'habitat et d'activités : besoins en chauffage, climatisation, électricité...

### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- Des outils techniques pour la rénovation thermique des bâtiments d'habitation ont été mis en place sur le territoire et sont à disposition : rénov'actions 42 (pour tous), dispositifs de PIG, d'OPAH, etc.
- Les collectivités se sont dotées de programmation (à travers les PCAET) pour accompagner les entreprises et les habitants.

### LES DIFFICULTÉS :

- 22% des ligériens disposent d'un « reste à vivre » annuel inférieur à 10.000 euros, après avoir payé leurs dépenses d'énergie (liées au chauffage et à la mobilité). De plus, les revenus modestes des ménages constituent un frein pour l'investissement dans la rénovation des logements.
- Les besoins énergétiques pour la domotique sont en croissance. De nouvelles aspirations apparaissent : recherche de plus de confort avec des appareils (écran géant, ordinateurs, robot, etc.), besoin de climatiser les locaux, etc.
- Les besoins en termes de rénovation énergétique sont conséquents. Les projets sur le territoire ne sont pas suffisants pour couvrir massivement les besoins.



### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot doit répondre aux objectifs du Sradet en termes de réduction des consommations d'énergie.

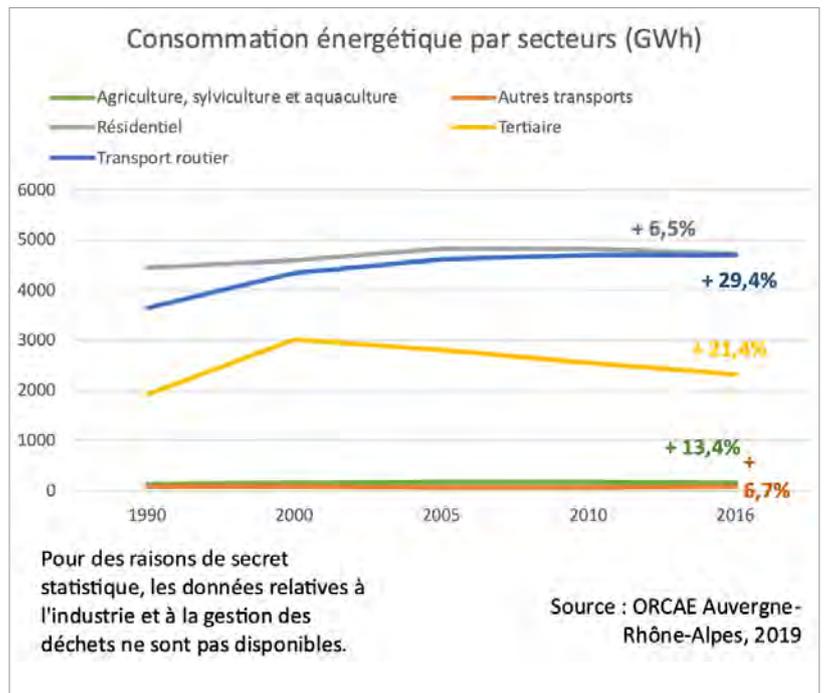
Le Scot peut dessiner un projet de territoire mettant en avant la baisse des besoins énergétiques dans les constructions

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

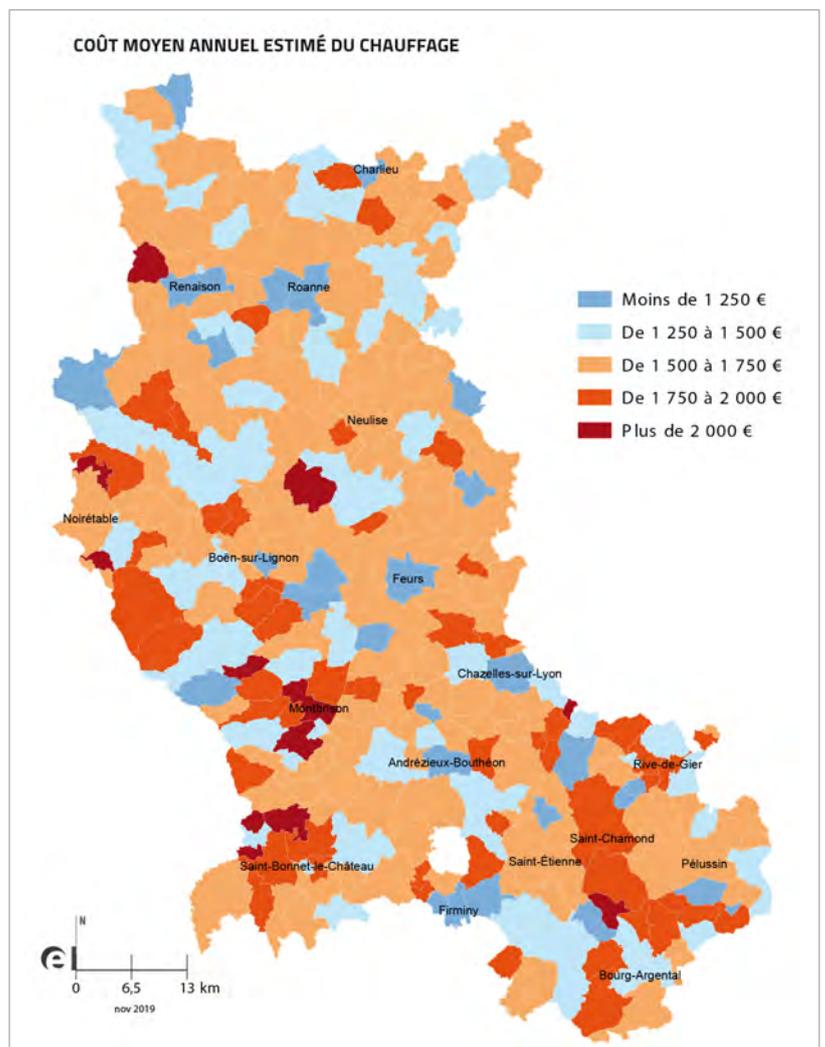
- « Favoriser la baisse de la consommation énergétique dans les bâtiments, à travers la conception des bâtiments »
- « Inciter à la réhabilitation des bâtiments »

## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

- Le résidentiel et le tertiaire font partie des secteurs (avec le transport) les plus consommateurs en énergie.



- La dépense annuelle moyenne liée au chauffage dans la Loire est de 1 650 € par logement.







# Modes de Vie et Solidarités

Les modes de vie évoluent, et ce dans plusieurs domaines, que ce soit dans le travail, dans les relations sociales, dans la façon de se divertir, de consommer... et impactent nos manières d'agir au quotidien. Ces modes de vie sont liés aux valeurs de chaque individu ou groupe d'individus.

La société aujourd'hui oscille entre le souhait de collectif et un désir d'individualité : souhait de participer à la défense d'une cause collective, associative... mais en même temps, désir personnel individuel parfois en contradiction avec le « bien » collectif. De même, notre système économique et sociétal très ouvert sur l'extérieur (mondialisation, accès au monde) se confronte à des aspirations de proximité, de local, voire d'autonomie du territoire.

En quoi ces évolutions des modes de vie et ces besoins de solidarité peuvent-elles être porteurs de développement, à l'échelle du Sud Loire ?

Comment le Scot peut-il répondre à ces aspirations parfois contradictoires ?

Dans cette note, 4 domaines qui font l'objet d'évolutions récentes de notre manière de vivre sont interrogés :

1. Le modèle économique
2. Les inégalités face au numérique
3. La manière de consommer
4. Le tourisme

# Le modèle économique

L'économie circulaire et la transition écologique sont de plus en plus mises en avant dans la société, en lien avec les réflexions sur le développement durable. De plus, la question de la production (notamment industrielle) sur le territoire national et local, a été fortement réinterrogée avec la crise sanitaire récente. Le télétravail, quant à lui, se développe dans certaines entreprises, avec des répercussions sur le quotidien des salariés.

## Enjeu :

► Utiliser ces évolutions (économie circulaire, transition écologique) comme un moyen de (re)développer une partie du système économique local, et permettre aux entreprises de les développer.



## LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- Le territoire possède des ressources de matière première et des ressources humaines avec des forces productives importantes. Le poids de l'industrie représente 24% ; la population ouvrière est importante.
- Du fait du développement du Sud Loire à l'ère industrielle, tissu industriel et tissu urbain sont imbriqués, offrant aujourd'hui l'opportunité de réfléchir à une ville productive, qui réponde aux enjeux de mixité et de développement durable.
- Des filières sont portées par les collectivités territoriales (design, manufacturing...)
- Le tertiaire et les services se développent : en 2015, l'économie présentielle représente 42% des emplois du Sud Loire.

## LES DIFFICULTÉS :

- Globalement, les acteurs manquent d'un partage des connaissances : partage entre collectivités et entreprises, partage des besoins entre entreprises d'une même zone d'activités... qui permettrait de mutualiser certaines démarches.
- Le Sud Loire enregistre plus de transferts d'établissements en partance (157 sur une année) que d'établissements venant s'implanter (131) sur le territoire. Répondre aux besoins des entreprises lors de leur développement et les conserver sur le territoire reste un défi.
- Les jeunes actifs quittent le Sud Loire après leurs études



## EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot peut proposer une organisation des espaces d'activités et dessiner un projet de territoire favorisant ces nouveaux modèles économiques

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

- « Assurer la cohérence entre les zones économiques, pour éviter la concurrence et développer une synergie face à la complexité des besoins du monde économique. »
- « Inciter au réaménagement des zones d'activités existantes, pour en améliorer l'attractivité et répondre au besoin de transfert d'établissements. »
- « Promouvoir la ville productive, le renouvellement urbain et la mixité des fonctions. »

## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

Le Sud Loire, avec 220 000 emplois, constitue le 2ème bassin d'emploi au sein de l'AMELYSE (aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne).

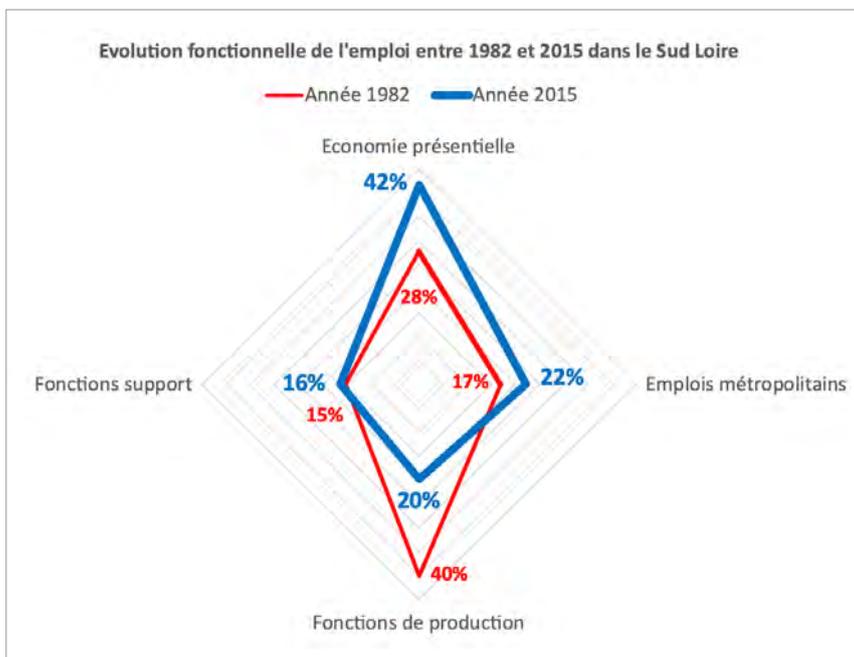
Hausse des emplois entre 1982 et 2015 de 4 % ; croissance faible comparée au territoire national (23%), car le bassin stéphanois a été marqué par la crise industrielle.

### Une dynamique de l'emploi sur le Sud Loire avec des profils diversifiés :

- Saint-Etienne Métropole concentre 75% des emplois et connaît une stabilité des emplois entre 1982 et 2015,
- Loire Forez Agglomération et Forez-Est enregistrent une évolution de 23% et 12% sur cette même période.

### Les emplois se sont modifiés en 30 ans :

- les fonctions de production sont moins importantes ; toutefois, le Sud Loire conserve une réelle spécificité industrielle par rapport à d'autres régions françaises. Certaines filières font l'objet d'une grande capacité d'innovation (textile habillement, optique, etc.)
- les emplois tertiaires et de services aux particuliers se sont développés, en lien avec l'économie présentielle. Cependant, les emplois de services aux entreprises dans le Sud Loire sont des emplois faiblement qualifiés.



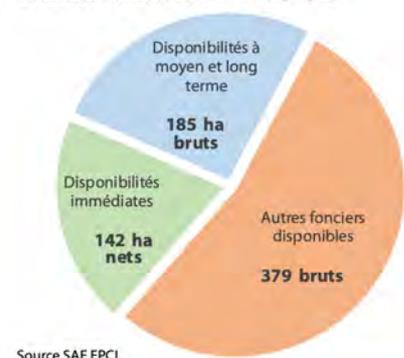
### Les mouvements d'établissements dans le Sud Loire :

- sur 32 000 établissements du secteur marchand, 31 000 sont pérennes (pas de déménagements),
- plus de 1 100 établissements emménagent ou déménagent. Les transferts d'établissements entre Saint-Etienne Métropole et les autres EPCI du Sud Loire augmentent et interrogent.

### Le foncier économique :

- Un marché de l'immobilier d'entreprise dynamique : près de 5 000 locaux (dont 3 400 locaux tertiaires) vendus en 10 ans. Le parc existant constitue une première réponse aux besoins des entreprises.
- Concernant les espaces fonciers, artificialisation en 10 ans de 285 ha pour implanter des espaces d'activités sur le territoire du Sud Loire
- Dans les espaces économiques existants :
  - stock (offre foncière immédiate) de 142 ha nets (dont 56 ha en cours de vente).
  - potentiel foncier à moyen ou plus long terme, de 185 ha bruts.
  - présence de nombreuses friches économiques, de tailles très variables, et qui constituent une opportunité pour le redéploiement économique ; potentiel foncier de 379 ha (donnée non exhaustive) évalué dans les recensements existants.

Capacités foncières actuelle et future des espaces économiques structurés du Scot Sud Loire au 31/03/20



## Des inégalités, notamment face au numérique

Le numérique occupe une place prépondérante aujourd'hui : pour les démarches administratives, pour accéder à l'emploi, une formation ou un service. L'utilisation d'internet devient indispensable.

### Enjeu :

► Pallier, à travers l'organisation du territoire du Sud Loire, les inégalités qui apparaissent ou se renforcent, du fait des nouvelles technologies.

### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- Plus de 80 % des habitations de notre territoire ont accès au Très Haut Débit.
- La multipolarité du territoire avec la présence des bourgs et centres de quartier est une opportunité pour l'organisation de services de proximité d'accompagnement au numérique.

### LES DIFFICULTÉS :

- 17 % de la population est concernée par l'illectronisme (illettrisme numérique) en France et 1 usager sur 3 manque de compétences numériques de base pour l'utilisation d'internet (données Insee). Il peut s'agir de personnes âgées mais d'autres populations rencontrent également des difficultés dans l'utilisation des nouvelles technologies.
- Les quartiers défavorisés sont vulnérables face à ces inégalités.
- Le vieillissement de la population est un facteur qui accroît ces difficultés pour le public sénior.



### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot peut dessiner un projet de territoire favorisant l'organisation de services de proximité.

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

- « Organiser le territoire autour des polarités et des centres bourgs ».



## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

- Un territoire avec une population modeste (part importante d'ouvriers, employés)
- Des disparités spatiales (sociales) qui se dessinent dans le Sud Loire :

- niveau de vie annuel médian des ménages (revenu disponible des ménages par unité de consommation) de 15 800 € à 28 900 € selon les communes :

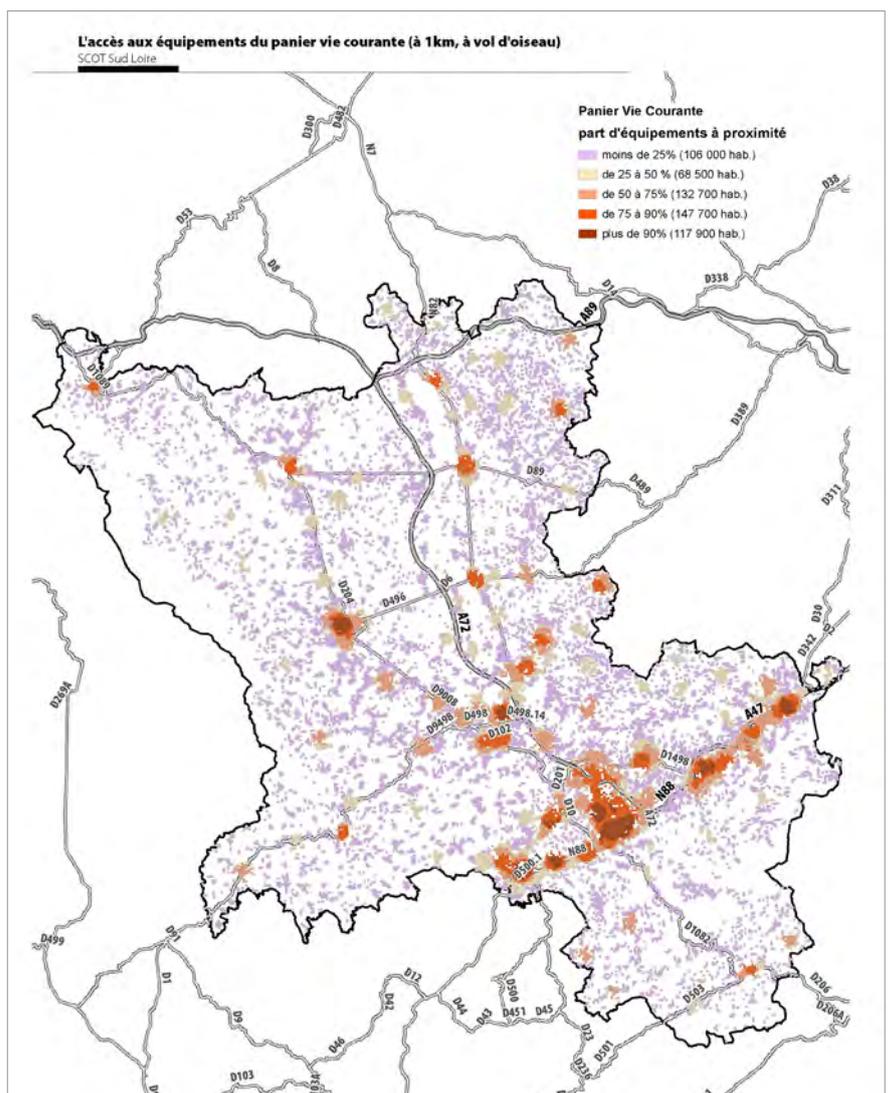
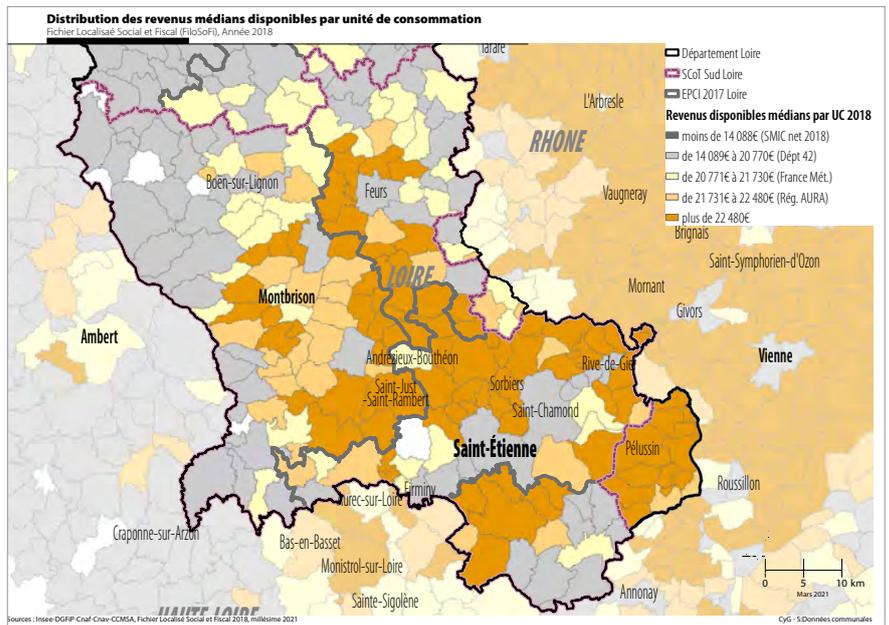
. des populations aux revenus modestes dans les centres urbains anciens et dans les espaces ruraux ou de montagne,

. et des populations plus aisées en périphérie des villes et dans la Plaine.

- des centres urbains et des espaces très ruraux qui concentrent une population plus âgée et les ménages les plus précaires.

- 40 quartiers prioritaires dont 16 quartiers « politique de la ville » sur le Sud Loire.

- Les équipements de la vie courante : 1/3 de la population ne dispose pas, dans un rayon de 1 km, des équipements les plus quotidiens.



## Une autre manière de consommer

Les manières de consommer se modifient : consommation locale, développement des achats via internet, etc.

Différents facteurs expliquent l'évolution des tendances de consommation : la socio-démographie (diminution de la taille des ménages, vieillissement de la population...), les modes de vie (la recherche de gain de temps, l'utilisation des réseaux sociaux), le contexte économique, les valeurs collectives (sauvegarde de la planète, recherche de bien-être, de proximité...). Ces évolutions impactent les circuits de distribution.

### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- 20% des ménages du Sud Loire déclarent acheter des fruits et légumes bio au moins une fois par semaine. Le monde agricole s'adapte à l'agriculture bio pour répondre à cette évolution.
- Le commerce non sédentaire a progressé (+0,8 point en 5 ans\*), grâce à la présence de nombreux marchés.

### LES DIFFICULTÉS :

- Les drives se sont développés (+3,8 pts en alimentaire en 5 ans sur le Sud Loire\*) ainsi que les commerces au niveau des ronds-points ;
- Le e-commerce a évolué de +4 pts en dépenses non alimentaires en 5 ans\* et représente aujourd'hui 9% des dépenses non alimentaires du territoire sud ligérien ;
- Les formats commerciaux de type « grandes surfaces » se réduisent\* : les supermarchés ont perdu 2 points en 5 ans sur les dépenses alimentaires, les hypermarchés 1,8 pt en non alimentaire., les grandes surfaces spécialisées 1 point. Certains de ces espaces sont-ils amenés à devenir des friches ?

\* Enquête comportement d'achat, CCI



### Enjeu :

- Accompagner ces évolutions et faire du commerce un facteur d'animation de la vie locale dans les centres bourgs et centres-villes.



### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot doit proposer une organisation de l'offre commerciale, au travers d'un document spécifique, le « document d'aménagement commercial ».

Le Scot peut dessiner un projet de territoire favorable à la revitalisation des centres-villes et centres bourgs.

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

- « Prioriser l'implantation des commerces dans les centres-villes et centres bourgs. »
- « Privilégier le réinvestissement des friches et la mutation des espaces commerciaux existants »
- « Préconiser une meilleure qualité (en termes paysagers, de desserte en transport) des espaces commerciaux existants, ...»

## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

### Les dépenses des ménages du Sud Loire\*

- les ménages sud ligériens consomment principalement dans le Sud Loire. Le taux d'évasion moyen des dépenses est de 10,5% :

. 4% pour l'alimentaire,

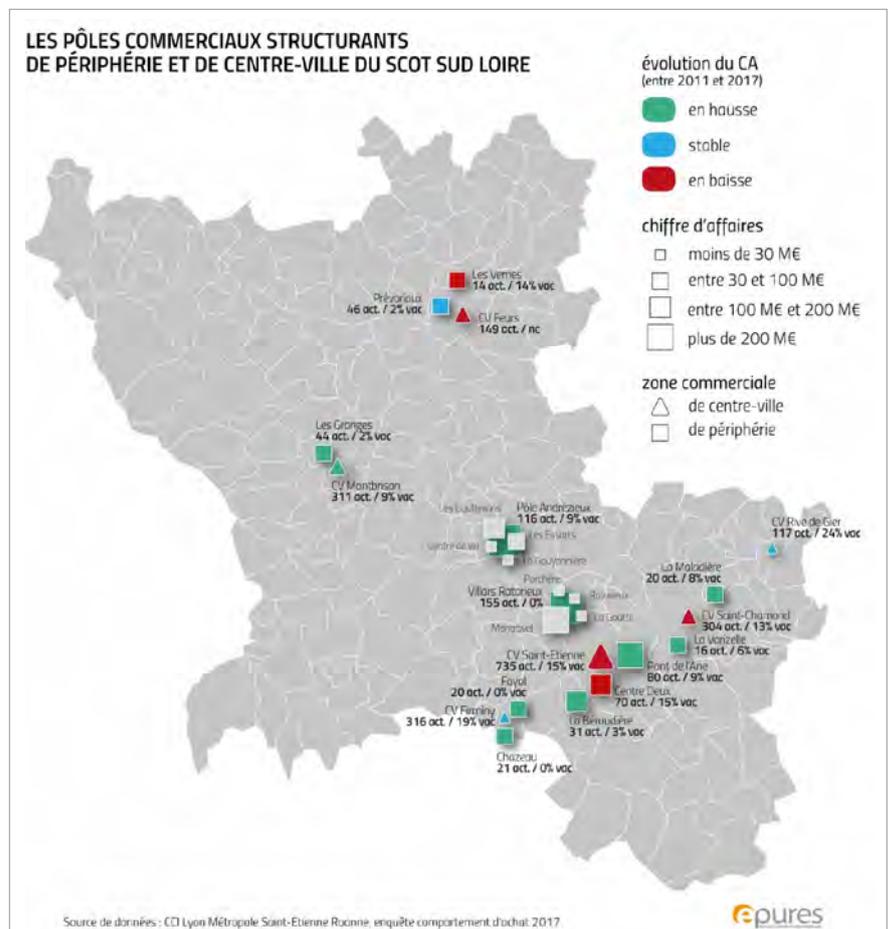
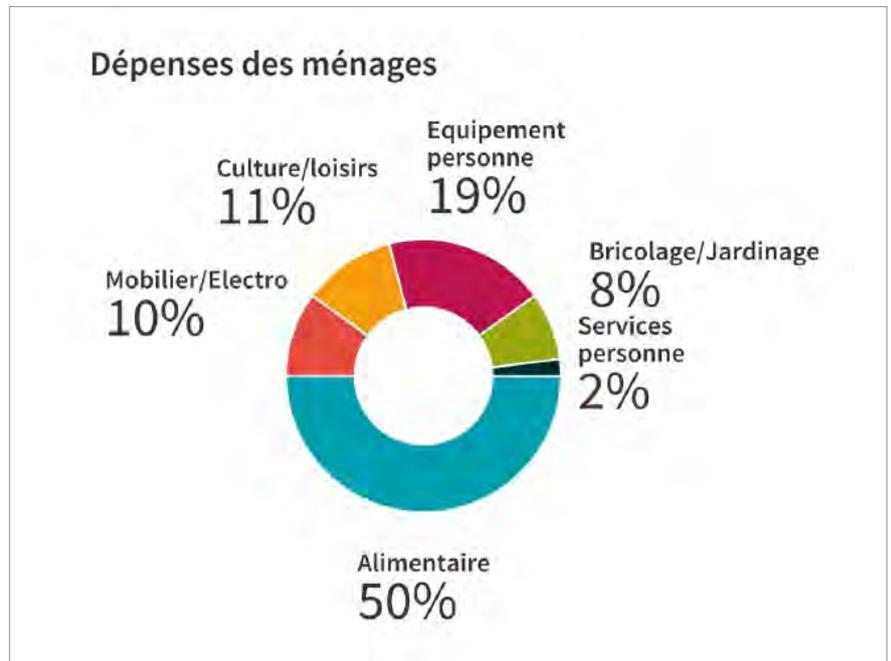
. 17,5 % en non alimentaire (dont 10% d'internet)

### Les formats de distribution évoluent :

- les drives et le e-commerce prennent plus d'importance,
- alors que les supermarchés (en alimentaire), les hypermarchés (pour le non alimentaire) et les grandes surfaces spécialisées sont en perte de vitesse, dans les parts de dépenses commerciales des ménages du Sud Loire.

### L'organisation du territoire :

- des pôles périphériques majeurs avec de larges zones de chalandises, et qui poursuivent leur développement
- des pôles périphériques de plus petites tailles, souvent peu organisés et de qualité environnementale faible
- des centres-villes dont les zones de chalandise (hormis Saint-Etienne) sont plus restreintes mais qui présentent une bonne emprise. Le nombre de commerces est en décroissance (entre 2014 et 2019) et la vacance en hausse.



\* Enquête comportement d'achat, CCI

## Le tourisme

Selon une étude du Credoc\*, le temps libre des Français a augmenté de 47 minutes par jour en 15 ans. Aussi, le cadre de vie des habitants revêt davantage d'importance : présence d'espace pour se détendre, profiter d'activités de loisirs... Pour les collectivités, le tourisme de proximité, qui peut répondre aux aspirations des habitants dans l'utilisation de leur temps libre, est un levier pour le développement du territoire.

### Enjeu

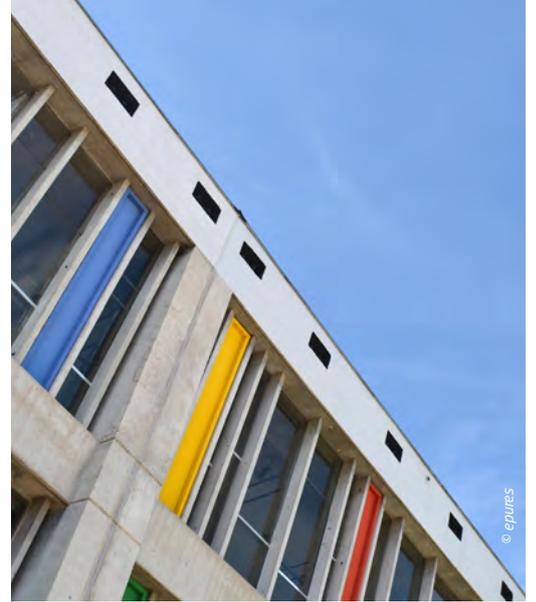
► Faire du tourisme de proximité un vecteur d'amélioration de la qualité de vie et ainsi d'attractivité du Sud Loire.

#### LES ATOUTS DU TERRITOIRE :

- Le territoire du Sud Loire présente des espaces naturels de qualité (parcs naturels, monts permettant de se dépayser et de pratiquer des activités de plein air,) proches du milieu urbain et des espaces patrimoniaux variés (bourgs anciens, patrimoine architectural...).
- Le tourisme rural et le tourisme urbain, tous deux offrant des possibilités de développement, sont complémentaires.

#### LES DIFFICULTÉS :

- Le tourisme représente une faible part dans l'économie locale : 5% des emplois salariés privés du Sud Loire. Ces emplois concernent un large panel de métiers : restauration, hébergement, transport, services spécifiques au tourisme (gestion des sites et musées, activités récréatives...)
- Les structures d'hébergements sont peu nombreuses sur le territoire.
- Les aménagements permettant la découverte de ces espaces (comme les voies vertes) sont peu fréquents.



© epures



© Loire tourisme



#### EN QUOI LE SCOT PEUT AGIR SUR CES QUESTIONS ?

Le Scot peut constituer un lieu d'échanges pour mettre en cohérence les stratégies territoriales et les stratégies touristiques. Il peut dessiner un projet de territoire qui met en valeur le tourisme de proximité.

Pour cela, mettre au débat des orientations comme :

- préserver les espaces patrimoniaux (naturels et urbains) et les espaces paysagers

\* CREDOC : Centre de recherche pour l'étude des conditions de vie

## ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

Le département de la Loire dispose d'un faible poids touristique à l'échelle de la région AURA : 3% des nuitées régionales (70% de ces nuitées sont concentrées sur le Sud Loire).

La Loire est marquée par un tourisme affinitaire (voyage dans la famille ou chez des amis). L'offre d'hébergement est restreinte (750 établissements d'hébergement marchand).

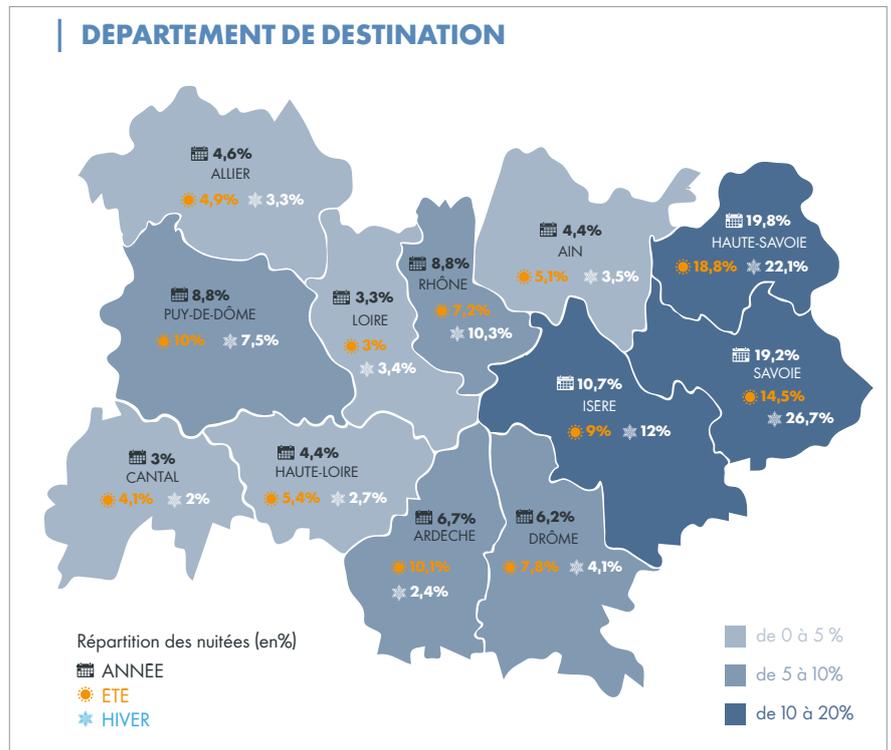
Les sites touristiques sont nombreux.

Quatre sites majeurs en termes de fréquentation (45% des visites du département) : l'espace zoologique de Saint-Martin la Plaine, le château de Bouthéon, le Musée d'art moderne et le Musée de la Mine.

D'autres sites emblématiques font également partie de l'offre : le Stade Geoffroy Guichard et la Cité du Design de Saint Etienne, le Site le Corbusier à Firminy, les Gorges de la Loire ou la Station de Chalmazel-Jeansagnière.

Le tourisme de proximité du Sud Loire peut être très varié :

- Tourisme de nature permettant des activités : autour de l'eau, de la montagne, de la découverte de l'environnement, de randonnée, agricole...
- Tourisme urbain orienté sur l'architecture et le patrimoine (avec des villages de caractère), sur les savoir-faire et l'identité locale (métiers, tourisme industriel, design...),
- Tourisme d'affaires,
- Tourisme autour d'évènements et festivals.





© Adobe Stock

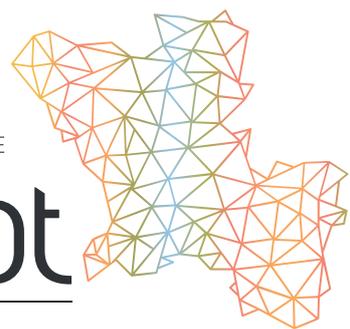
Ce document aborde des thèmes importants pour l'avenir, plaçant l'habitant au cœur du projet : la santé et le bien-être, le changement climatique, les solidarités et modes de vie. Il met en avant certains éléments du diagnostic, sans chercher à être exhaustif. Il identifie quelques leviers d'actions propres aux documents de planification.

Ce document constitue un support pour les débats et échanges entre élus, dans le cadre de leur réflexion pour entamer la phase prospective de l'élaboration du Scot Sud Loire.

SCHÉMA  
DE COHÉRENCE  
TERRITORIALE

**scot**

SUD LOIRE



juin 2021

Document réalisé en collaboration avec epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise  
Sources : observatoires partenariaux de l'Agence d'urbanisme epures.

**epures**  
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise